

**Fluide caloporteur synthétique utilisable en phase liquide.**

## AVANTAGES

La stabilité thermique du SONITHERM S est très nettement supérieure à celle de nombreux fluides thermiques à base d'huiles pétrolières.

La formation de substances polymérisées de dégradation, à haut point d'ébullition et haute viscosité, est limitée. Ces substances sont partiellement solubles dans le fluide : en conséquence, les dépôts sont très faibles.

## UTILISATIONS

IGOL SONITHERM S est un fluide caloporteur utilisable en phase liquide entre -10°C et +320°C.

Tous procédés de chauffage indirects utilisant un fluide caloporteur.

Chauffage au bain-marie.

### Remarques d'emploi

Afin d'éviter tout problème de fonctionnement dû à la formation de produits volatiles à hautes températures : phénomène de cavitation des pompes, bouchons de vapeur, etc...

Une bonne conception du vase d'expansion, des événements et des valves de sécurité est nécessaire pour en assurer une évacuation régulière à l'atmosphère et IGOL conseille de conformer les installations à la spécification allemande DIN 4754.

Caractéristiques	Unités	Méthodes	Valeurs
Masse volumique à 20°C	kg/m <sup>3</sup>	NF T 60-101	863
Viscosité cinématique à 40°C	mm <sup>2</sup> /s	NF T 60-100	23.7
Point d'éclair (C.O.C)	°C	ASTM D 92	185
Point d'auto inflammation	°C	ASTM D 2155	357
Point d'écoulement	°C	NF T 60-105	-63

*Les caractéristiques sont données à titre indicatif et correspondent à nos standards de fabrication actuels. IGOL se réserve le droit de les modifier pour faire bénéficier sa clientèle de l'évolution de la technique. Avant d'employer ce produit, il convient de consulter les instructions d'utilisation et les impacts sur l'environnement figurant dans les fiches techniques et de sécurité. Les renseignements donnés ci-dessus sont basés sur l'état actuel des connaissances relatives au produit concerné. L'utilisateur du produit doit prendre toutes les précautions utiles relatives à son utilisation. En aucun cas IGOL ne pourra être tenu responsable de dommages résultant d'une mauvaise utilisation de celui-ci.*

Ref. documentaire : X-25-XR-1503

Date d'édition : 13/02/2018